



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 06585

Numéro SIREN : 501 106 520

Nom ou dénomination : WEBEDIA

Ce dépôt a été enregistré le 16/11/2015 sous le numéro de dépôt 36764

Webedia
Société anonyme au capital de 572.355 euros
Siège social : 2, rue paul vaillant couturier, 92300 Levallois Perret
501 106 520 RCS Nanterre

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
EN DATE DU 04 SEPTEMBRE 2015

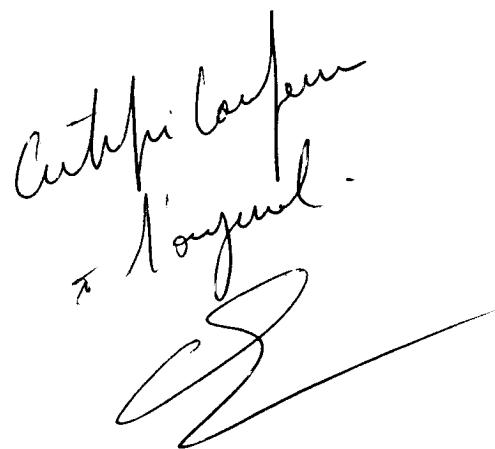
L'an deux mille quinze, **le quatre septembre à onze heures trente**, les membres du Conseil de surveillance de la société Webedia, dont le siège social est situé au 2 rue Paul Vaillant Couturier 92300 Levallois Perret, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 501 106 520 (la « Société ») se sont réunis se sont réunis pour prendre les décisions suivantes, sur convocation du président du Conseil de surveillance.

Les membres du Conseil de Surveillance présents ont émargé la feuille de présence.

Monsieur le Président de séance constate que le Conseil réunit la moitié au moins des Conseillers et que par conséquent, il peut valablement délibérer.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) [.....] ;
- 2) [.....] ;
- 3) [.....] ;
- 4) Révocation de Guillaume Multrier comme membre du directoire et directeur général ;
- 5) [.....] ;
- 6) [.....] ;
- 7) [.....] ;
- 8) [.....] ;



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Arthuri Lapeyre" followed by "L'original" and a large, stylized "S" at the bottom right.

[.....]

4) Révocation de Guillaume Multrier comme membre du directoire et directeur général

Monsieur Guillaume Multrier ne partage plus les axes stratégiques suivis par la société Webedia définis par les deux autres membres du directoire sous le contrôle du conseil de surveillance. Cette divergence entre les trois membres du directoire compromet l'intérêt social de la société Webedia et nuit au bon fonctionnement de la société au moment où les décisions d'achat de nouvelles sociétés dans les thématiques et l'intégration des acquisitions récentes demandent une unité stratégique renforcée. Cette divergence stratégique ne saura cependant être constitutive de faute.

Dans ce cadre, le conseil de surveillance décide de révoquer Monsieur Guillaume Multrier de sa fonction de membre du directoire ainsi que de ses fonctions de directeur général avec effet immédiat.

[.....]

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par deux membres du Conseil de Surveillance.